» Il peut se trouver parmi les curiosités réunies au cours d'un voyage des échantillons uniques dont la place est naturellement marquée au Muséum d'histoire naturelle et au musée d'ethnographie ouvert dans les galeries du Trocadéro, et ces deux grands établissements ne sauraient sans injustice en être privés.

» Mais une fois ces prélèvements équitables opérés au profit de l'Etat, vous pouvez être assuré, M. le préfet, que je m'efforcerai de donner à la ville de Douai les plus larges compensations et que je ne négligerai rien pour mettre à la disposition de son musée toutes les pièces qui seraient de nature à enrichir ses précieuses et si intéressantes collections.

» Recevez, etc.

» Le président du Conseil, ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts,

» JULES FERRY. »

L'Echo du Nord publie le tronçon de lettre suivante qu'il dit être adressé par le recteur de l'Académie de Douai au maire de Tourcoing.

Douai, 18.

Monsieur le maire,

Permettez-moi de vous adresser, ainsi qu'à la nouvelle municipalité de Tourcoing dont vous avez l'honneur d'être le chef, mes très sincères félicitations. Nous poursuivons, à bien des égards, un but commun : je sais que je puis compter sur vos sentiments envers l'Université nationale et sur votre dévouement à la cause de l'instruction.

L'affaire la plus importante que nous ayons tout d'abord à régler de concert est celle de votre collège d'enseignement secondaire classique et spécial. L'administration qui vous a précédé a reçu, en effet, par mon intermédiaire, de la part de M. le Président du Conseil, ministre de l'instruction publique, l'offre d'avantages importants en retour d'un engagement de la ville garantissant, pendant dix années, le budget du collège.....

La visite annuelle des chevaux par les autorités militaires, a commencé samedi dernier dans le canton de Lannoy, par Ascq, Tressin et Anstaing. Elle continue aujourd'hui à Gruson, Chéreng, Baisieux et Willemps et continuera, à partir de demain, pour les localités suivantes, aux jours et heures indiqués ci-dessous :

31 mai. — Sailly-lez-Lannoy, 7 h. matin; Teuffiers, 9 h. m. ; Leers, midi, Lys-lez-Lannoy, 3 h. soir.

1er juin. — Lannoy, 7 h. m. ; Hem, 10 h. m. ; Forest, 4 h. soir.

2 juin. — Annappes, 7 h. m.; Flers, midi.

3 juin. — Wasquehal, 3 juin, 7 h. m.; Croix, midi.

4 au 7 juin. — Roubaix, 7 h. matin.

8 juin. — Wattrelos, 7 h. m.

8 juin à 1 h. au 9 inclus. — Tourcoing.

10 juin. — Mouveaux, 7 h. m. ; Marcq-en-Barœul, midi.

11 juin. — Bondues, 7 h. m.; Linselles, 2 heures.

13 juin. — Roncq, 7 h. m. ; Neuville en-Ferain, 1 h.

14 juin. — Halluin, 7 h. m. ; Bousbecque, midi ; Werwicq-sud, 4 h.

15 juin. — Comines, 7 h. m.; Warneton-bas, 2 h.

16 juin. - Deulémont, 7 h. m. ; Quesnoy-sur-Deûle, midi.

17 juin. — Verlenghem. 7 h. m.; Lompret, midi; Pérenchies, 3 heures.

Voici les noms des vétérinaires désignés pour la visite des chevaux : à Lannoy, M. Roger-Chieus ; à Roubaix, M. Ernest Chieus; à Tourcoing, M. Aliage ; à Quesnoy-sur-Deûle, M. Mulet.

La société colombophile *Union*, établie chez M. Bayard, rue Saint-Antoine, avait organisé, pour samedi dernier, un concours sur Paris auquel 902 pigeons-voyageurs devaient prendre part. Mais, le lendemain matin, à l'heure du lâcher, le convoyeur s'est aperçu qu'un panier de pigeons manquait. Voici comment ce fâcheux contre-temps s'était produit : Le panier avait été déchargé et ouvert par erreur à Albert avec ceux d'une autre société.

Dès que cette nouvelle lui est parvenue, la société *Union* a décidé l'annulation du concours et donné ordre au convoyeur de retourner les paniers. Le lâcher a eu lieu ce matin.... mais à Roubaix, sur le Boulevard de Paris.

Une plainte a été déposée entre les mains du chef de gare. La société réclame à la Compagnie du Nord tous les frais, rendus inutiles par suite de l'erreur commise.

Un bien déplorable accident est survenu, samedi après-midi, dans la rue de l'Ermitage. Un jeune enfant, François Deneef, âgé de sept ans et demi sortant en courant d'un couloir establé se jeter sous les roues d'une calandre qui traînait un cheval en ce moment au trot. Le conducteur n'avait pas eu le temps d'arrêter son attelage et le pauvre Fr. Deneef fut bien grièvement blessé. Quand on le releva, il avait le fémur gauche cassé, la langue en partie coupée et des contusions au front et aux pieds. Il a été admis d'urgence à l'hôpital.

Trois individus entraient samedi après-midi dans l'estaminet tenu, rue du Moulin, par M. Leonard et s'y faisaient servir à boire. Au bout de quelque temps, deux des consommateurs sortirent « Le troisième paiera la dépense faite » pensa la cabaretière ; mais point. Celui-ci se leva dix minutes plus tard, et il allait se retirer à son tour, mais la cabaretière, qui le guettait du coin de l'œil, le retint et sur son refus de la payer, fit chercher un agent de police.

L'agent insista à son tour, mais en vain. Bref, le consommateur fut conduit au dépôt de sûreté, non sans avoir, pendant la route, averti l'agent qu'il serait révoqué à bref délai.

Une paire de bottes et différents autres objets appartenant à M. Louis Godefroy, manœuvre de maçon, ont été volés, samedi après-midi, dans une maison en construction, rue de l'Alma.

Le signalement des auteurs de ce vol a été donné à la police.

On a arrêté hier, un cordonnier nommé Armand Destombes demeurant rue du Bois Masurel, à Tourcoing.

Cet individu, âgé de 50 ans, est inculpé d'outrages aux mœurs.

Jules Druon, demeurant à Risquons-Tout, a perdu hier une montre d'argent à cylindre. La rapporter au bureau central de police de Tourcoing.

Un tir aux pigeons a eu lieu, hier, au *Bon-Pain*.

Le tir a commencé vers 4 heures et a fini à 7 heures et demie.

142 pigeons ont été lâchés, et 76, c'est-à-dire à peu près la moitié, ont été abattus.

Il s'est passé au chemin des Mottes, à Tourcoing, hier après-midi, un petit événement auquel tout le quartier s'est intéressé, car un rassemblement énorme était formé vers 5 heures, devant la maison où il s'est produit.

Ce n'était rien de moins qu'un tisserand, Ignace Cornélis, qui administrait à toute sa famille, une volée de bois vert. Il en était arrivé à un tel degré de fureur que mère, frères et sœurs, craignant pour leurs jours, avaient cru prudent de prévenir la police.

Quelques agents arrivèrent, mais Cornélis, afin d'éviter tout contact avec les gardiens de l'ordre public, s'était enfui du côté de la Belgique.

La malheureuse femme de Cornélis porte au visage de nombreuses traces de coups.

Les voisins indignés de la conduite de cet homme, l'ont représenté aux agents, comme un être brutal, contumier du fait et troublant tout le quartier du tapage de ses querelles domestiques.

Hier à midi, a eu lieu, dans la salle du conservatoire de musique de Lille la distribution des récompenses aux membres de la société des sauveteurs du Nord.

Le concours régional et international d'escrime, sous la direction de M. Diot, a eu lieu hier, comme nous l'avons dit, dans la grande salle du gymnase de la place Sébastopol, à Lille.

Ce concours a comporté deux séances: D'abord de 11 heures à 2 heures ; puis de 4 heures à 6 heures.

Tous les assauts ont été fort brillants.

Nous avons donné déjà les dispositions du concours qui devait avoir lieu à Bergues, le 13 juin : nous donnons aujourd'hui celles des concours qui auront lieu dans le département du Nord.

Ces concours pour juments suitées et poulains entiers auront lieu :

1° A Bergues d'abord, le 13 juin, pour les propriétaires et cultivateurs des arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck.

2° A Lille, le mercredi 22 juin, sur l'Esplanade, à 11 heures du matin, réunion du jury à midi. Pour les propriétaires et cultivateurs de l'arrondissement de Lille.

3° A Cambrai, le dimanche 26 juin, à 8 heures du matin, réunion du jury à 10 heures, pour les propriétaires et cultivateurs des arrondissements d'Avesnes et de Cambrai.

4° A Douai, le dimanche 3 juillet, à 11 heures du matin, réunion du jury à midi, pour les propriétaires et cultivateurs des arrondissements de Valenciennes et de Douai.

Les primes à distribuer s'élèvent, pour Lille, à 1500 fr., pour Cambrai, à 1900 fr., et pour Douai, à 1400 fr.

Pour les poulains entiers propres à la reproduction, les concours auront lieu à Bergues, le 23 juin, et à Cambrai, le 26 juin. Quatre primes de 400 fr. seront distribuées dans chaque concours.

Un cavalier du 19e chasseurs à cheval de la garnison de Lille vient d'être la cause d'un grand scandale dans un wagon du train qui partait de Lille samedi, à 9 heures du soir, ligne de Douai.

Il se nomme Eugène Camus, âgé de 23 ans, qui était en état d'ivresse, se mit sans aucun motif à insulter grossièrement un gendarme de Seclin.

En vain plusieurs voyageurs voulurent le faire cesser.

Enfin, l'un d'eux perdant patience, lui dit : « respectez donc ce brave militaire, dont la poitrine est couverte de médailles ! »

— Ce sont, reprit le malheureux chasseur, des médailles qu'il a volées en 1870 en vendant *notre pays ! il faut que je les* lui arrache. »

Aussitôt fait que dit. Il s'élance sur le gendarme, lui arrache ses aiguillettes, ses décorations qu'il jette sur la voie, puis il porte la main à la poignée de son sabre pour dégainer.

Le gendarme parvint enfin à le contenir, et, arrivé à la gare de Seclin, il fit descendre son insulteur, lui mit les chaînes malgré sa résistance, et, aidé de quelques bons citoyens, le conduisit à la prison de la caserne.

Hier matin, Camus était amené à la disposition de l'autorité militaire, Dans son interrogatoire il a prétendu qu'il ne se souvenait de rien, par suite de son état d'ivresse.

Il est propable que cette raison ne sera pas d'un grand poids.

Ce malheureux est originaire de Coullemont, canton d'Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais).

Samedi soir, un commisssaire de police, accompagné ee deux agents de la sûreté, est allé en voiture arrêter, rue du Faubourg de Valenciennes, à Lille, Charles Mittenar, âgé de cinquante-neuf ans, prévenu de pratiquer l'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie.

L'arrestation ne présenta aucune difficulté, et Mittenar monta sans résistance dans la voiture qui avait conduit le commissaire et les agents.

Quelques minutes après dit le *Propagateur*, la voiture culbuta. Les brancards et les vitres furent brisés ainsi que les bocaux remplis de drogues. La position des voyageurs était fort critique. Ce ne fut qu'au bout d'une demi-heure qu'on parvint à les dégager. Ils étaient sains et saufs. Ils ont continué leur route avec leur prisonnier qu'ils ont conduit immédiatement au Palais-de-Justice.

D'ordinaire, on n'arrête pas les individus prévenus de ces sortes de délits. Il paraîtrait que Mittenar pourrait bien être impliqué de complicité dans un crime d'infanticide qui vient d'être constaté à Lannoy.

Concours Hippique de Lille

Voici les résultats du dimanche 29 mai. Courses au galop au Concours Hippique.

1er prix, à *Silencieuse*, montée par M. de Jumilhac, sous-lieutenant au 13e dragons.

2e, à *Alène*, montée par M. de Pauniat, sous-lieutenant au 5e dragons.

Malgré le mauvais temps et un terrain exceptionnellement détrempé, le concours a été si brillant que le jury a créé six prix qui ont été distribués dans l'ordre suivant :

1er, à *Florentine*, montée par M. Hérissant.

2e, à *Bergeronette*, montée par M. Crémieu-Foa, sous-lieutenant au 5e dragons;

3e, à *Vol-au-Vent*, monté par M. E. Pelletier.

4e, à *Brosse*, montée par M. Cremieu-Foa, déjà nommé.

5e, à *Passe-partout*, monté par M. Alfred Luce.

6e, à *Verron*, monté par M. de Resnes, sous-lieutenant au 5e dragons.

— AMIENS. — Les journaux catholiques d'Amiens reçoivent la communication suivante de l'Evêché :

« Précédemment, par un communiqué inséré dans la Semaine Religieuse d'Amiens, nous avons cru de notre devoir de prémunir le clergé et les fidèles de notre diocèse contre les faits étranges qui se sont passés à Gouy-l'Hôpital.

» Sur les récits authentiques qui nous en ont été successivement et fidèlement adressés, nous nous sommes rendu compte de ces prétendus miracles, apparitions et prophéties, où l'on fait jouer à la Très Sainte Vierge un rôle indigne et absurde.

» Or, en toutes ces rapsodies vulgaires, pleines d'incohérences et de contradictions, d'erreurs théologiques et d'inepties flagrantes, auxquelles viennent aussi se mêler les personnes politiques, il nous est impossible de voir autre chose que de misérables jongleries ou de folles hallucinations, si ce ne sont pas les deux à la fois.

» Nous espérons que le bon sens public en aurait fait promptement justice. Mais à des époques troublées comme la nôtre, la crédulité des simples et l'amour du merveilleux s'attachent trop facilement à tout ce qui paraît extraordinaire, et la spéculation ne manque jamais d'en tirer profit. Déjà plusieurs brochures sur les prodiges de Gouy-l'Hôpital sont mises en circulation, au seul avantage des libraires et des éditeurs.

» Nous venons donc de nouveau avertir nos diocésains, du mal très réel qui peut résulter, pour la religion, de ces rêveries insensées dont l'impiété la voudrait rendre solidaire et responsable. Et nous défendons au clergé et aux fidèles de prendre aucune part à ces rassemblements et illuminations ridicules de Gouy, à tout ce culte de contrebande également condamné par les lois de l'Eglise et par les lois humaines.

» Amiens, le 20 mai 1881.

» † AIMÉ-VICTOR-FRANÇOIS,

» *Evêque d'Amiens.* »

— CYSOING. — Un commencement d'incendie s'est déclaré, samedi matin, dans le grenier de la maison occupée, rue de Vicoigne, par M. Jean-Baptiste Delecourt, cabaretier. Quelques seaux d'eau ont eu raison du feu.

Les pertes, peu importantes, sont couvertes par une assurance à l'*Union Générale*.

— AIRE. — La femme Dessain, qui avait reçu un coup de tranchet à la suite d'une scène conjugale, a succombé à sa blessure. L'autopsie a été pratiquée par ordre de la justice.

— BÉTHUNE. — Le mot « Prussien » est un qualificatif qui sonne mal aux oreilles de Joseph Cauchez, âgé de 17 ans, demeurant à Verquin ; aussi s'en est-il vengé, le 3 mai, en maltraitant le nommé Caillieret, de Béthune, qui s'en était servi à son égard.

Il vient de répondre devant le tribunal des coups qu'il a portés et des blessures qu'il a faites. L'injure n'était pas suffisante, paraît-il, pour autoriser ces violences, et le tribunal condamne Cauchez, à quarante jours de prison.

— IZEL-LEZ-HAMEAUX. — Un mendiant de cette commune, François Moncoury, âgé de 66 ans, a été trouvé pendu dans son domicile, mardi dernier. Ce malheureux était sous le coup de poursuites pour avoir, la veille, tué une poule à Agnez-lez-Duisans. Il avait dit en rentrant chez lui, à un de ses voisins, qu'il saurait bien s'arranger de façon à ne pas aller en prison.

— RAILLENCOURT. — Nous avons annoncé, d'après l'un de nos confrères, que mardi dernier un enfant de cette commune a été brûlé par ses camarades en jouant au *jeu de cochon*. Ce fait est erroné. L'enfant dont il s'agit a été victime de son imprudence en jouant avec des allumettes près d'un tas de paille.

— FRELINGHIEN. — Dans la journée de vendredi, un chien enragé, venant de la direction d'Houplines, a traversé le bourg, mordant sur son passage une biche et 9 ou 10 de ses congénères. Aussitôt qu'on s'est aperçu de sa présence, le garde-champêtre Danesse, aidé de quelques personnes, s'est mis à sa poursuite, et après une course d'au moins un kilomètre, on est parvenu à l'abattre à coups de fusils. Le vétérinaire qui l'a visité a déclaré que ce chien était enragé et que sa maladie était à sa plus haute période. Ce chien a traversé sur la place un groupe d'une dizaine de personnes pour aller mordre un autre chien attaché sous une voiture ; heureusement aucune d'elles n'ont été mordues. Tous les chiens mordus ou suspects ont été abattus de suite.

— DUNKERQUE. — Par arrêté de M. le sous-secrétaire d'Etat aux finances en date du 18 de ce mois, M. Havart, commis à la recette principale des contributions indirectes à Dunkerque a été nommé receveur buraliste et débitant de tabac à Béthune (Pas-de-Calais), (Création).

— AWOINGT. — Courbet François était traduit samedi en police correctionnelle pour outrage à un agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions, et pour ivresse manifeste.

Après la déposition du garde-champêtre, Courbet explique à son tour son affaire au tribunal :

« J'avais gagné une oie au jeu de billon. J'allais l'emporter lorsque le garde est venu me dire : « Donne-moi ton oie et je t'apporterai 5 fr. 50. » J'ai cru que la parole d'un garde valait quelque chose et ai donné l'oie. Mais qui a été attrapé ? C'est moi, M. le président, car jamais je n'ai reçu ni l'oie, ni l'argent. Depuis un an, je suis la risée de tout le monde dans le village, et quand on me rencontre, au lieu de me dire bonjour, on me demanpe d'un air railleur : « ET L'OIE ? »

» Vous comprenez, monsieur le juge, que cela me fatigue, à la fin d'entendre toujours la même balançoire. Ça me repasse dans la tête quand j'ai bu, et c'est pourquoi, l'autre jour, dans un moment de surexcitation, j'ai crié tout haut dans Awoingt, à qui voulait l'entendre, que le garde était une canaille, un fainéant et un voleur. Le garde m'a entendu et voilà pourquoi je suis devant vous. »

Et voilà pourquoi aussi, dit la *Gazette*, Courbet François a été condamné à 16 francs d'amende pour délit et à onze francs pour contravention à la loi sur l'ivresse.

Etat-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 28 mai. — Marie Debouvre, rue du Flot, 7. — Albert Duhamel, rue du Moulin, 86. — Hortense Debaveye, aux 3 Ponts, fort Watteau. — Hélène Roeleus, rue de la Basse-Masure, 20. — Désiré Fournier, place de la Liberté, 12. — Henri Bargibant, rue de Wattrelos, maisons Rogier. — Fernand Menard, rue des Arts, 159.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 28 mai. — Provost, présenté sans vie, rue Inkermann, 9. — Philomène Dubrunfaut, 31 ans, ménagère, rue de Lille, cour Jooris, 3. — Hélène Vraux, 20 jours, chemin des Couteaux, maisons Lestienne, 15. — Floribonne Farvacque, 66 ans, rentière, rue de Crouy, 3.

MARIAGE du 28 — Oscar Bourgois, 25 ans, peigneran, et Estelle Bourgois, 21 ans, papillonneuse.

Etat-Civil de Wattrelos

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 22 mai. — Henri Bossut, Ste-Marguerite. — Arthur Barbieux, Touquet. — Du 23. — Blanche Papegay, Baillerie. — Laurent Hellin, St-Liévin. — Arthur Lécroart, vieille Place. — Du 24. — Louise Deluatte, rue de l'Eglise. — Du 25. — Eugène Hennebaut, rue Hautes Voies. — Du 26. — Aline Vandemeulebrocke, Crétinier. — Du 27. Jeanne Reynaert, vieille Place. — Marie Vercruysse, rue du Moulin. — Du 28. — Albert Delmulle, Laboureur. — Glorvina Samain, Crétinier. — Jules Baudringhien, Sartel.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 22 mai. — Zoé Delporte, 26 jours, Place. — Jean-Baptiste Beernaert, 4 mois, Fleury. — Du 25. — Marie Plouvier, 63 ans, ménagère, Nouveau-Monde. — Du 27. — Marie Ponthier, 25 ans, soigneuse, rue de l'Eglise. — Zoé Nisse, 16 mois, bas Chemin. — Du 28. — Bénédictine Dhellemme, 53 ans, 6 mois, tisserande, St-Liévin.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille FOURLINNIE DUPIRE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Jean FOURLINNIE, président des Marguilliers, veuve de Dame Bénédictine DUPIRE, décédé à Wattrelos, le 27 mai 1881, dans sa quatre-vingt-onzième année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS de 1re CLASSE, qui auront lieu le mardi 31 courant, à 10 heures, en l'église de Wattrelos. Les VIGILES seront chantées le même jour, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Vieille-Place.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 31 mai 1881, à 10 heures, pour le repos des âmes de : Monsieur Floris Joseph TOULEMONDE, marguillier de la paroisse Saint-Martin, décédé à Roubaix, le 1er septembre 1872, dans sa 77e année, et de Dame Amélie DESTOMBE, son épouse, décédée à Roubaix, le 6 mars 1858, dans sa cinquante-septième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mercredi 1er juin 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Désiré DEGRIECK, époux de Dame Rosalie BROUTIN, décédé à Roubaix, le 29 mai 1880, dans sa 49e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maître-Autel de l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le jeudi 2 juin 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Séraphine ODOUX, veuve de Monsieur Augustin DESRUMAUX, décédée à Lys, le 28 mai 1880. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 31 mai 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de : Dame Hortense-Flore-Octavie LECOMTE, épouse de Monsieur Henri COCHETEUX, décédée à Roubaix, le 6 janvier 1876, à l'âge de 45 ans, et de Monsieur Edouard COCHETEUX, son fils, décédé à Roubaix, le 6 juin 1880, à l'âge de 19 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

ÉPHÉMÉRIDE

LUNDI. — 30 MAI. — *Saint Félix, pape et martyr.*

1588. — NAISSANCE DU CHANCELIER SÉGUIER. Pierre Séguier naquit à Paris en 1588. Il fut successivement Conseiller, Maître des requêtes puis Garde des Sceaux. Après la mort de Richelieu, il fut nommé Protecteur de l'Académie Française et mourut en 1672.

Belgique.

— TOURNAI. — Mgr. Du Rousseaux a quitté de nouveau samedi sa ville épiscopale pour reprendre sa tournée de Confirmation.

— BRUXELLES. — Voici, rapporte, la *Gazette* le sujet des manœuvres adopté dans le Luxembourg. Deux divisions complètes opéreront l'une contre l'autre, du 1er au 8 septembre, dans la zone comprise entre la Meuse (rive droite) et l'extrémité sud-est du Luxembourg. Ce sont la 3e division, sous les ordres du général Baltia, comprenant un bataillon de carabiniers, les 9e, 10e, 11e et 12e de ligne ; cinq batteries montées ; le 1er lanciers et le 2e guides, ainsi que la 4e division sous les ordres du général baron van der Smissen, se composant des trois régiments de chasseurs à pied, des grenadiers, d'un bataillon de carabiniers, de cinq batteries, du 1er régiment de guides et du 3e lanciers,

FAITS DIVERS

— La grève des tanneurs de Marseille a donné lieu à un conflit qui aurait pu avoir des suites fâcheuses. Lundi matin, dit le *Petit Marseillais*, des grévistes ont attendu, avenue d'Arene, leur camarade, le sieur B..., au moment où il sortait de son domicile pour se rendre à son atelier où il a continué à travailler. Celui-ci, se voyant menacé, tira un stylet de sa poche, mais un des grévistes se jeta sur lui, et, en le maîtrisant, s'est légèrement blessé à la main. M. Vidal, commissaire de police du 15e arrondissement, a aussitôt ouvert une enquête pour découvrir les auteurs de cet incident, qui aurait pu avoir des suites fâcheuses.

— Le Conseil général de la Banque, dans sa séance du 19 mai, vient d'adopter la résolution de prendre à l'escompte et d'encaisser le papier payable dans un certain nombre de villes situées à proximité de ses comptoirs.

Cette mesure va être appliquée prochainement aux villes de Calais, Charleville, Epernay, Mézières et Saint-Pierre-lez-Calais.

— LES DROITS D'AUTEURS. — Nous croyons être agréable à beaucoup de nos lecteurs en leur faisant connaître la jurisprudence adoptée récemmeat en cette matière.

Un jugement rendu par le tribunal de Troyes établit deux points principaux concernant les droits d'auteurs. — Ce droit peut être perçu à l'occasion de toute représentation publique *gratuite ou non.* — La responsabilité d'une municipalité n'est engagée que si elle a concouru à l'organisation de la représentation.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui :

Décrets portant nominations dans le corps de l'intendance militaire.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Nouvelles et correspondances étrangères.

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier)

L'EXPÉDITION DE TUNISIE

Le ministre de la guerre a reçu les dépêches suivantes :

Alger, 28 mai, 8 h. matin.

Général commendant 19e corps à ministre guerre

Le général Détrie part aujourd'hui d'Oran et sera à Saïda, il arrivera ce soir à Fekarine, le 31, escorté par un escadron du 4e chasseurs d'Afrique, pour y prendre le commandement des deux colonnes réunies Innocenti et de Mallaret. Son escadron d'escorte, soutenu par des troupes de la colonne, ramènera à Saïda les malades et les blessés.

Un nouveau convoi va être envoyé de manière à ravitailler, jusqu'au 25 juin au moins, la colonne Détrie, qui partira de Fekarine le 6 ou 7 juin. Le général aura pour instruction principale de marcher vers les campements de Si bou Amena et subsidiairement de visiter Asla, Tyout, Bou Semghroum et même les Mophrars, si la saison le permet.

La colonne du colonnel Jamin va recevoir un renfort de deux compagnies du 2e zouaves. Elle surveillera le pays entre El Aricha, Daya et Bou Guern. J'envoie d'Alger au général Cérez le bataillon du 68e, qui sera établi à Sfisifa pour surveiller, de concert avec deux escadrons du 4e chasseurs d'Afrique, la route de Saïda-Géryville. Une seconde petit colonne surveillera la région télégraphique.

Alger, 28 mai, 5 h. 40, soir.

Il se confirme que les arrestations de Cadis et autres personnages marquants, opérées dans la province de Constantine, ont été motivées par l'existence d'une Société secrète musulmane.

L'instruction de l'affaire est activement poursuivie par la préfecture de Constantine.

On pense qu'on ne tardera pas à démêler la vérité.

Dès maintenant, on peut dire que cette association avait des relations avec le gouvernement tunisien.

La *République française* a reçu la dépêche suivante :

Le premier ministre Mustapha-ben-Ismaïl s'apprête à partir pour Paris, où il compte rester un mois. Le jour de son départ est fixé provisoirement à jeudi, mais la date ne peut être arrêtée définitivement que quand le gouvernement français aura donné son avis. Mustapha sera accompagné du docteur Mascaro, premier médecin du bey, et du général Elias, directeur des affaires étrangères.

Quand les troupes seront campées à la Manouba, les musiques des 38e et 93e de ligne viendront alternativement deux fois par semaine jouer à Tunis sur le boulevard de la Marine, en face la légation de France, à la grande satisfaction de la population européenne.

Le monde musulman paraît tranquille. Les affaires et les transactions commerciales ont repris leur cours et, vu les dispositions, qu'on espère sincères, du premier ministre, il semble que l'exécution du traité ne rencontrera aucune difficulté sérieuse.

Le bey part dimanche pour la Goulette, pour prendre des bains de mer.

Sur le rapport du général Maurand, le ministre de France a saisi son collègue d'Angleterre d'une plainte contre M. Smith, propriétaire anglais à Mater, accusé d'avoir vendu ou donné de la poudre, des balles et des fusils aux Arabes; Smith nie énergiquement et demande une enquête. L'affaire est soumise au Foreign-Office. Smith est le même anglais désigné dans le rapport de M. Raffaeli, capitaine du bateau français le *S atout*, qui, après avoir fait naufrage sur la côte des Nogua, a été menacé de mort par les indigènes.

La poursuite des Kroumirs

Général Forgemol à guerre

Béja, 28 mai, 9 h. 20 matin.

Je n'ai pas reçu de rapport du général Delebecque sur la journée d'hier. Les télégrammes qui vous ont été envoyés par M. le commandant de la subdivision de Bône montrent que la journée du 26, comme celle du 25, a été très favorable pour nous, et que le reste des insoumis se trouve acculé chaque jour dans une zone plus étroite.

Le général Logerot a reçu la soumission des Ababeha et des Tonadjins, ainsi que des fractions des Makna; il se porte aujourd'hui à Khanguet el Tout, sur la route directe de Béja à Tabarque, chez les Nefza.

Aucune nouvelle intéressante de la brigade Gaume, ni du Kef. — Je n'ai que des renseignements favorables sur la situation de la division de Constantine.

L'Italie et Tunis

Nous trouvons dans le *Diritto*, qui est l'organe de M. Depretis, deux articles pouvant intéresser la France. En voici l'analyse :

L'Italie n'a jamais eu l'idée de s'annexer la Tripolitaine, et il n'existe aucun motif pour recommander un pareil projet. La seule question qui ait surgi jusqu'à ce jour, c'est celle d'investigations scientifiques qui pussent servir de bases à des relations commerciales pour l'avenir. Le *Diritto* ajoute que ces investigations doivent être abandonnées à l'initiative privée.

Elections législatives

Paris, 29 mai, 14 h. soir,

M. Anatole de la Forge 9198 voix. Elu.
M. Hervé : 4250 voix ; M. Dubois : 2079.

Rouen, 29 mai, minuit.

M. Duvivier, républicain, 7,479 voix (élu).

Elections de conseillersux généraux

Valence, 20 mai.

Saint-Jean-en-Royans :

M. Giraud, répualicain a obtenu	752	voix
MM. Roux, républicain	452	»
Bossan, républicain	190	»
Montlaurier, conservateur	146	»

Il y a ballottage.

Crest (canton Nord)

M. Saint-Prix, républicain, (élu)	1671	voix
M. Prud'homme.	890	»

Manquent les votes de quatre communes, qui ne peuvent modifier le résultat.

Canton de Meaux. — Ballottage

MM. Droz, républicain.	1543	voix
Prevel, douteux.	1376	»
Ponton d'Amecourt, clérical.	776	»

La veuve du colonel Flatters

On a beaucoup parlé de difficultés relatives au payement de la pension attribuée à la veuve du colonel Flatters. Voici ce qui a été résolu. Une pension ne saurait être attribuée, tant que la mort ne sera pas *officiellement* constatée; mais le ministre de la guerre a autorisé la veuve de l'infortuné officier à toucher par délégation spéciale — la solde attribuée à son mari jusqu'au jour ou l'autorité militaire se trouvera en présence d'un acte de décès régulier.

L'incident Barthélemy-Saint-Hilaire

Le *Voltaire* publie une lettre du rédacteur en chef de la *Revue Allemande* exprimant le regret que le *Voltaire* ait fait un si grand éclat au sujet de la lettre de M. Barthélemy Saint-Hilaire.

Le rédacteur de la *Revue Allemande* pense que tous les amis de la paix doivent se réjouir des bonnes relations entre la France et l'Allemagne, et que ce n'est pas une grande politique que de produire constamment ou sans cause de la méfiance et de la haine.

M. Barthélémy Saint-Hilaire n'exprime rien que la simple reconnaissance pour la politique de l'Allemagne dans les affaires de Tunisie.

Notre correspondant répond le *Voltaire* pense-t-il qu'après la défaite de la Prusse à Iena, l'opinon publique allemande eut accueilli favorablement les lettres d'un ministre prussien exprimant à Napoléon la gratitude de la Prusse ?

M. Barthélemy Saint-Hilaire et la « Deutsche Revue »

Paris, 30 mai.

Le *Voltaire* a reçu du rédacteur de la *Deutsche Revue*, une lettre exprimant ses regrets à propos de l'éclat auquel a donné lieu la lettre du ministre des Affaires Etrangères qui n'a tout simplement qu'exprimé sa reconnaissance envers la politique allemande relativement aux affaires de Tunisie.

Manifestation communiste

Paris, 29 mai, soir.

Une manifestation a eu lieu cette après-midi au cimetière du Père Lachaise en l'honneur des « fusillés de la Semaine sanglante. »

Il y avait 400 assistants, parmi lesquels quelques Russes.

On a proféré plusieurs cris de : Vive la Commune !

Il a été adressé des insultes à la tombe de M. Thiers.

Les Expositions universelles et M. de Bismarck

M. de Bismarck a appelé de nouveau l'attention du gouvernement sur la fréquence des expositions universelles, cette fréquence étant contraire au but qu'elles se proposent.

L'idée de M. de Bismarck est que les puissances devraient tomber d'accord sur un intervalle de temps suffisant pour que les expositions puissent utilement se reproduire.

Fin de la crise ministérielle à Rome

La Chambre est convoquée pour jeudi. Tout porte à croire que le nouveau cabinet recevra un bon accueil.

M. Gambetta entravail électoral

Paris, 30 mai.

M. Gambetta va se montrer un peu à Ménilmontant.

Il assistera à la grande fête de bienfaisance qui sera donnée prochainement par la municipalité de ce quartier, au profit des enfants malheureux de Ménilmontant.

Les accidents dans l'industrie

Paris, 30 mai.

Le ministre de l'agriculture et du commerce vient d'ordonner une enquête au sujet des accidents qui surviennent dans les établissements industriels et agricoles employant des agents mécaniques.

La résidence au point de vue diplomatique

Paris, 30 mai.

M. Barthélemy Saint-Hilaire a eu hier un entretien assez long avec le Président de la République.

M. Grévy a insisté sur la nécessité d'avoir des ambassadeurs fixés pendant une longue période de temps à l'étranger. C'est le seul moyen de faire accepter comme durables les institutions républicaines.

Un anniversaire glorieux

Montebello, 30 mai.

Le vingt-troisième anniversaire de la bataille de Montebello va être célébré ces jours-ci dans cette ville, où nos troupes firent merveille en 1859.

DERNIÈRE HEURE

Les discours de M. Gambetta à l'étranger

Londres, 30 mai.

Le *Times*, commentant les derniers discours de M. Gambetta, dit qu'ils ne sont pas de nature à faire naître des craintes, ni à donner raison à ceux qui présagent des revirements soudains dans la politique française.

Relations prusso-russes

Londres, 30 mai.

Le *Standard* annonce que les relations commencent à se refroidir entre la Russie et l'Allemagne, à cause des tendances panslavistes du cabinet russe.

La Route italienne

Rome, 30 mai

Le *Popolo romano* annonce que le ministère a aboli l'*affidavit*. En conséquence, les porteurs de rente italienne à l'étranger seront dispensés de toute déclaration pour le paiement des coupons.

SÉNAT

(Service télégraphique particulier)

Séance du 30 mai 1881

PRÉSIDENCE DE M. LEON SAY

BRUITS DE COULOIRS

Les couloirs du Sénat sont plus agités que ceux de la Chambre.

M. Jules Simon, placé au milieu d'un groupe de sénateurs, commente le discours prononcé avant-hier, par M. Gambetta.

On dit que M. Léon Say a rendu visite, ce matin, au président de la Chambre.

LA SÉANCE

La séance s'ouvre à 3 heures, sous la présidence de M. Léon Say.

Le procès-verbal, lu par M. Clément, est adopté.

PROJETS DIVERS

Le Sénat adopte ensuite les projets suivants:

Projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à autoriser le département de la Haute-Vienne à contracter un emprunt pour la construction d'une école normale d'institutrices.

Projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à autoriser le département de Saône-et-Loire à contracter un emprunt pour les travaux des chemins vicinaux ordinaires.

Projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à autoriser le département de l'Yonne à contracter deux emprunts: l'un, pour les trav